12 mai 2017 -13:07

Les UAV de la Défense en support des actions de la douane

Mercredi 17 mai, le Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt et le Ministre de la Défense et la Fonction Publique, Steven Vandeput, signeront un accord de collaboration pour la mise en œuvre des UAV lors de contrôle douanier de grande envergure sur la voie publique.

Lors de ce type de contrôle douanier, la recherche est axée sur la drogue, les armes, l'argent liquide et les biens pour lesquels des accises sont dues, mais aussi l'utilisation de diesel rouge ainsi que les amendes dont la personne interpellée serait toujours redevable.

L'apport d'information provenant des appareils de la Composante Aérienne augmente l'efficacité des contrôles douaniers sur la voie publique.

Il existe déjà depuis longtemps un partenariat entre les douanes françaises et belges, mais en plus de démontrer ce jour la collaboration avec la Défense nous allons la sceller par la signature d'un protocole de collaboration entre le Ministre de la Défense Mr Vandeput et le Ministre des Finances Mr Van Overtveldt.

Note aux rédactions: La presse est invitée le mercredi 17 mai afin d'être témoin de cette collaboration intense entre la Défense, et plus particulièrement la Composante Aérienne avec son UAV ou avion piloté à distance, et les services de douane belge et française.

Important: Par mesure de sécurité, une inscription à l'avance est demandée. Les médias non-inscrits n'auront pas accès au site. Nous vous demandons de remplir le formulaire d'inscription ci-dessous et confirmer votre participation auprès du Capitaine d'Aviation Kurt Verwilligen via l'adresse mail verwilligen.k@mil.be.

Quand ? mercredi 17 mai 2017 à 10 hr.

Où ? Base aérienne de Florennes Accès via l'entrée principale Route de Charlemagne 192 5620 Florennes, rendez-vous au centre de press du 2 Wing Tactique. Un centre de presse est à disposition des médias au Bloc F2 de la base.

Quoi ? La Défense va présenter la mise en oeuvre d'UAV ou avions pilotés à distance, stationné sur la base de Florennes, lors d'un contrôle douanier d'envergure sur la voir publique.

• 10 hr : accueil et briefing presse (café et softs prévus)

• 10 hr 30 :

présentation Défense (UAV) et Douane et Accises

signature du protocole par le Ministre Vandeput et le Ministre Van Overtveldt

démonstration du fonctionnement d'une station de contôle et des images

• 11 hr 30 : déplacement en colonne sous l’escorte de la Police Militaire et de la Douane vers la zone de contrôle douanier (la localisation sera communiquée durant le briefing à 10hr)

• 12 hr 15 : arrivée sur site et visualisation du contrôle douanier en cours, possibilité d’interview (sandwich remis aux participants)

• 13 hr. : Fin de l’évènement

Pour plus d'infos vous pouvez contacter le Capitaine d'Aviation Kurt Verwilligen 0473 889937 ou la Porte-parole du SPF Finances Florence Angelici au 0470 775728.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
http://finances.belgium.be

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be

.be
© 2021 - news.belgium.be